communauté de communes
moselle et madon
magazine d'information
n°19
octobre 2006

Page 2
Développement économique
Vers un parc d'activités tertiaires

Page 5
Dossier
Le T'MM souffle sa 1ère bougie

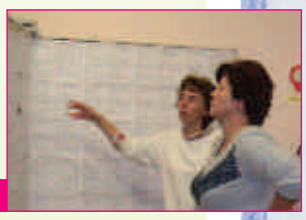

Page 8
Cohésion sociale
Faciliter l'accès à l'emploi

Page 9
Environnement
Le geste du tri

Page 10
Service public
Le SDIS 54

Page 11
Iniatives locales
Retour sur le festival des 3 singes

Bougez en Moselle et Madon
avec le T'MM

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Un parc d'activités tertiaires à Chavigny

Le territoire Moselle et Madon offre un environnement privilégié pour des implantations économiques. Il met en avant de nombreux atouts : une proximité immédiate avec l'agglomération nancéenne, une excellente desserte routière, un cadre paysager attractif et une agence de développement au service des entreprises.

Aujourd'hui, plus de 800 entreprises s'y développent dans un tissu économique très diversifié. L'industrie est toujours présente mais les services se sont fortement développés. L'objectif poursuivi par la communauté de communes Moselle et Madon est de créer des emplois en favorisant l'accueil d'activités nouvelles. *"La zone Louis Pasteur à Neuves-Maisons et le parc d'activités du Breuil à Messein sont pleins. La priorité n°1 de la CCMM est donc d'aménager de nouveaux espaces d'activités"* souligne Jean-Paul Vinchelin, vice-président chargé du développement économique.

Un espace de qualité pour un site stratégique

Dans cette optique, l'aménagement d'un parc d'activités tertiaires sur le plateau de Brabois à Chavigny est un projet d'envergure. Le plateau de Chavigny se place au carrefour de nombreux enjeux car il est situé aux portes d'entrée de deux territoires distincts mais complémentaires, Moselle et Madon et le Grand Nancy, et à proximité d'infrastructures routières importantes.

"Véritable vitrine de Moselle et Madon, le futur parc accueillera des activités tertiaires sur la partie proche du technopôle et de l'échangeur de Brabois, expliquent de concert Claude Grivel, président de la CCMM et Guy George, maire de Chavigny. Ce projet renforce en même temps la vocation nature et loisirs du plateau.". Le parc s'intégrera donc harmonieusement dans la "coupure verte" entre l'agglomération nancéenne et Moselle et Madon.

Valoriser les atouts économiques du territoire

Confortée par une étude de prospective économique réalisée par le Pays Terres de Lorraine, la CCMM fait le pari que le futur parc attirera des entreprises du *"tertiaire supérieur"* comme des cabinets de conseils ou des laboratoires de recherche. Tous les ingrédients semblent réunis : le technopôle de Brabois tout proche, la desserte routière, l'environnement privilégié… Dans cet esprit, l'aménagement sera marqué du sceau de la qualité et de l'intégration paysagère.

Une démarche de concertation

Pour aménager le parc d'activités, il faut créer une zone d'aménagement concertée (ZAC). A cet effet la CCMM et la commune de Chavigny ont organisé une concertation pour associer le public au projet. Un dossier comprenant des documents d'étude, des articles de presse et un registre d'observations a été mis à disposition des habitants en mairie de Chavigny et au siège de la CCMM. Une réunion publique a également été organisée le 26 juin 2006.

Après avoir tiré le bilan de la concertation, la communauté de communes Moselle et Madon devrait prochainement adopter le dossier de création de la ZAC. Place ensuite à la phase opérationnelle du projet avec le choix du mode de réalisation (aménagement public et/ou convention privée avec un ou plusieurs aménageurs), l'élaboration du dossier de réalisation de la ZAC et, le cas échéant, l'acquisition des terrains.

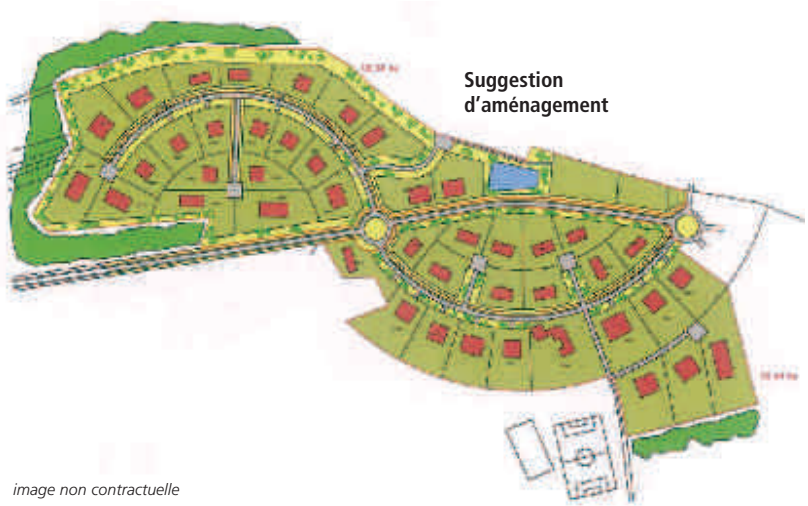

Suggestion d'aménagement

image non contractuelle

Développement… ou engagement… durable ?

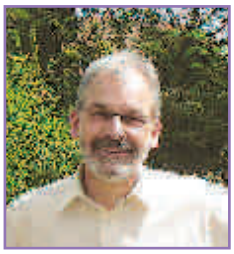

La question du développement est posée. Quel type de développement ? Peut-il y avoir développement sans croissance ?
Les pays, les régions, les territoires les plus riches peuvent-ils continuer à se développer sans que l'écart ne se creuse avec les moins favorisés ?
Chacun a son avis. Les partisans de la croissance la jugent indispensable pour résoudre les problèmes d'emploi et redistribuer la richesse. Les autres aimeraient que la préoccupation environnementale, le souci du devenir de la planète et de tous ses habitants, soient prioritaires.
Il est maintenant admis que le réchauffement climatique s'accélère par manque d'une volonté suffisante de réduire les gaz à effet de serre. Les dirigeants des pays industrialisés et l'industrie sont concernés. L'automobiliste aussi !
Les publicitaires, les journalistes, l'opinion publique, les responsables économiques, politiques et sociaux, semblent soudain tous convertis à l'exigence du développement durable. Derrière les discours de circonstance, l'engagement des uns et des autres sera-t-il durable ?

Si j'évoque ces questions ici, c'est parce que les choix faits à l'échelle de notre territoire de Moselle et Madon ou de notre pays "Terres de Lorraine" doivent aussi prendre en compte cette exigence et cette évidence : **"cette terre ne nous appartient pas, nous l'empruntons à nos enfants" !**
Le projet intercommunal et la charte de pays doivent nous aider à progresser dans l'engagement de tout faire pour réduire à la source la production de pollution d'une part, d'inégalités et de misère d'autre part. Il ne peut s'agir d'engagement à la carte : les transports collectifs, les recours à des énergies non fossiles, la densification de l'urbanisation notamment, la coopération avec les pays du sud ou de l'est, doivent traduire cet engagement volontaire. Localement il nous faut revisiter de toute urgence la gestion de l'eau, de l'énergie et des déplacements. Chacun est concerné. Le conseil de développement du pays y réfléchit. Un élu communautaire, Pierre Gauzelin, vient d'être nommé aux côtés d'Etienne THIL, vice-président et de la commission chargée de l'environnement, pour faire des propositions concrètes de prise en compte du développement durable dans tous les domaines de compétence de la communauté de communes.

Le paysage de Moselle et Madon, carte de visite d'une vallée sidérurgique en mutation…

Un champ de fleurs à l'entrée du plateau de Chavigny, clin d'œil sympathique à l'agriculture et au paysage ! Cette initiative partenariale est un signe fort et un symbole : le territoire change, notre regard aussi. Nos villes et villages se sont mobilisés pour que les rues soient plus propres et davantage fleuries, les façades ravalées, les bâtiments publics rénovés. Les grandes entreprises investissent de plus en plus dans l'environnement. Il reste beaucoup à faire. Un diagnostic paysager et une démarche de sensibilisation et de programmation vont être engagés pour que l'habitat, l'activité économique et les espaces naturels se fondent harmonieusement dans le bleu de nos étangs et rivières et le vert de nos forêts. Le paysage de Moselle et Madon doit devenir un atout et un symbole de réussite et de respect de l'environnement.

L'environnement, le paysage, les fleurs dans les champs… quel intérêt ?

Les élus viennent de se prononcer sur l'intérêt communautaire des compétences qu'ils ont choisies de gérer en intercommunalité pour répondre à une exigence réglementaire. Deux orientations nouvelles ont été prises :
- dans le domaine de la culture avec la décision de créer "la tricoterie", lieu de maillage culturel au c?ur de "la filoche", futur espace économique qui sera reconstruit sur l'emprise des anciennes tricoteries de Chaligny. L'ancienne bibliothèque de l'usine devenue bien trop petite en devenant la centrale des bibliothèques en réseau, deviendra médiathèque dans une ancienne usine textile. Encore un clin d'?il de l'histoire, et l'intérêt évident de placer l'entrée des communes de Chaligny et de Neuves-Maisons sous le double signe de la tradition et de la modernité.
- dans le domaine de l'enfance avec la création prochaine d'un relais assistantes – maternelles.
Les compétences de la communauté sont variées et touchent à des domaines très différents, comme l'enlèvement des ordures ménagères, le financement de l'école de musique et du service départemental de secours, la construction de locaux économiques et de logements pour les gendarmes, la distribution de l'eau potable, la création de plans informatisés de nos réseaux et des cadastres communaux, le développement de la lecture publique et l'organisation des transports. Faites mieux connaissance avec votre intercommunalité en utilisant ses services : du point information au pôle emploi, de la piscine aux bibliothèques en réseau, de la déchèterie à l'espace clic, et d'un village à l'autre, transportez-vous bien en Moselle et Madon.

La communauté, comme toute organisation humaine, n'est pas parfaite. Elle ne peut satisfaire toutes les attentes individuelles ni se substituer aux communes ou aux services de l'Etat. Elle essaie de donner toujours la priorité à l'intérêt général, dans la limite de ses moyens et du mandat que lui confient vos élus. Si vous avez des réclamations ou un avis à donner, n'hésitez pas ! Dites-le avec des fleurs, le message sera mieux reçu !

Merci à Jean-Charles CHEVRIER et bienvenue à Patrick CAISSIAL qui le remplace à la présidence de l'agence de développement économique (ADSN). L'universitaire a pris sa retraite après un engagement d'une dizaine d'années auprès des acteurs économiques locaux. Son successeur a également remplacé monsieur PERRUT à la présidence de la plate-forme d'initiatives locales. Le territoire est riche de leurs compétences.

Claude Grivel
Président de la CCMM, Maire de Messein

Moselle et Madon, 12 communes :
Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Maizières, Maron, Messein, Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Richardménil, Thélod, Viterne, Xeuilley, réunies en communauté de communes, au service des habitants.
Siège : 145 rue du Breuil - 54230 Neuves-Maisons - Tél. : 03 83 26 45 00 - Fax : 03 83 47 11 23
E-mail : contact@cc-mosellemadon.fr - Site internet : www.cc-mosellemadon.fr
Le secrétariat vous accueille tous les jours du lundi au vendredi de 8 heures à 12h30 et de 13h30 à 18 heures

BREVES

Tournée des chantiers d'été

L'extension en cours des ateliers de la CCMM Zone Pasteur à Neuves-Maisons

La piscine Moselle et Madon à Neuves-Maisons a terminé ses travaux d'été qui avaient débuté dès le mois de juillet jusque fin septembre. Les abords de la piscine ont été aménagés afin de mieux accueillir les habitants et les groupes scolaires. Les locaux intérieurs de la piscine ont également fait l'objet de nouveaux agencements pour améliorer cette fois les conditions de travail de l'équipe de la piscine. En espérant que ces travaux n'aient pas entraîné de trop fortes gênes, la piscine Moselle et Madon vous souhaite une bonne rentrée et met à votre disposition sa plaquette d'information dans tous les points d'information du territoire.

La construction des 14 cellules artisanales situées sur la zone du Champ le Cerf est achevée. Une demi-douzaine d'entreprises s'y sont déjà installées, les autres cellules étant également réservées. Une seule cellule reste disponible. La voirie d'accès à cette zone a été complètement réhabilitée afin de faciliter les déplacements.

L'atelier communautaire situé sur la zone Pasteur va être agrandi afin de rassembler les services de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en octobre.

Quand des élus luxembourgeois découvrent l'intercommunalité

Début juillet, une délégation d'élus luxembourgeois a été accueillie sur le territoire Moselle et Madon sur une initiative originale du Carrefour des Pays Lorrains.

Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre d'un projet transfrontalier : le projet "e-Grade" qui facilite la mise en réseau des acteurs du développement local de la Grande région. Les élus ont pu découvrir le fonctionnement des territoires intercommunaux et plus particulièrement celui de Moselle et Madon et sa diversité de projets. Cette journée riche en termes d'échange d'expérience et de savoir-faire s'est clôturée par une visite du territoire Moselle et Madon et de ses principaux points de développement économique.

Sur les traces de l'histoire du fer en Moselle et Madon

La CCMM et les communes de Chaligny, Chavigny, Messein et Neuves-Maisons ont uni leurs efforts pour créer un sentier d'interprétation : "le chemin des Traces". Ce sentier proposera une promenade sur les traces des hommes et femmes, mineurs et sidérurgistes, qui ont travaillé le fer sur le bassin de Neuves-Maisons. Ce chemin est l'occasion de valoriser l'histoire locale, le patrimoine naturel et industriel et de développer le tourisme sur le territoire. Il permettra de sauvegarder la mémoire du travail industriel et de la vie sociale. Un parcours sur les trois communes sera jalonné de panneaux, à des étapes clefs afin d'expliquer le travail des hommes (mineurs, ouvriers, manœuvres…), le train minier, les points de vue, les paysages ou encore la géologie. Les habitants de Moselle et Madon ne sont pas oubliés ! La parole sera donnée à la population locale avec des réunions, visites de terrain, ateliers… Aussi, un journal de bord sur le site Internet sera alimenté au fur et à mesure et invitera les habitants à participer au projet.

Vous pouvez le consulter à partir du lien :
http://www.cc-mosellemadon.fr/section/s342.xml

DOSSIER : LE T'MM SOUFFLE SA PREMIERE BOUGIE

Afin d'accroître les services rendus aux habitants et d'améliorer leur cadre de vie, les élus de Moselle et Madon ont fait de la politique des transports une priorité. Pour cela ils ont lancé en septembre 2005 le réseau de transport collectif T'MM. Premier bilan avec Hervé Tillard, vice-président délégué aux transports.

5 septembre 2005, premier service commercial pour le T'MM. Voilà une année que les minibus rouge et vert circulent dans les douze communes du territoire. Peut-on aujourd'hui tirer un premier bilan ?

Avant le T'MM, seules 6 communes (Neuves-Maisons, Pont-Saint-Vincent, Chaligny, Chavigny, Bainville-sur-Madon et Messein) étaient desservies par les transports en commun via la ligne 14 récemment renommée Sub Ouest. Le T'MM permet désormais à tous les habitants du territoire d'avoir accès aux transports collectifs. En termes de service, ce projet ne peut donc être qu'un succès ! De plus, l'offre du réseau est variée puisque nous proposons entre 6 et 9 allers-retours quotidiens, du lundi au samedi entre 6h50 et 20h00 selon les lignes et les périodes de fonctionnement. Les correspondances avec les lignes du Sub Ouest et les trains sont nombreuses et les usagers témoignent de leur satisfaction en empruntant régulièrement nos minibus. Pour vous donner une idée de la fréquentation, entre septembre 2005 et juin 2006, c'est-à-dire durant l'année scolaire, près de 15 000 voyages ont été effectués sur le réseau, ce qui pour un territoire rural et périurbain comme le nôtre est vraiment satisfaisant.

Ces données de fréquentation sont encourageantes. Mais les élus comptent encore mener d'autres actions. Quelles évolutions vont être proposées ?

Durant les six premiers mois de son existence, le T'MM avait été mis en place de façon expérimentale. Pour tenir compte des demandes des usagers, nous avons modifié les parcours dès le mois de mars pour desservir de nouveaux quartiers tels que Cumène à Neuves-Maisons, les Castors à Chavigny ou la côte de Pont-Saint-Vincent. De nouvelles modifications seront à prévoir en 2007 : la Région modifiera les horaires des trains à l'occasion de l'arrivée du TGV, et la CCMM reprendra l'organisation des transports scolaires actuellement assurée par le département. D'ici là, nous mènerons des actions de promotion avec des périodes de gratuité pour les fêtes de fin d'année ou au printemps par exemple. C'est déjà ce que nous avons entrepris à la rentrée scolaire et à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité.

Les élus s'étaient également engagés à mettre en place un système spécifique pour les personnes à mobilité réduite et plus de 65 ans. Quel bilan tirez-vous des premiers mois de fonctionnement du T'MM + ?

Le T'MM + est encore jeune. Nous devons continuer à améliorer le service et le promouvoir auprès d'une population en attente de solutions pour se déplacer. Son expérimentation est toutefois concluante. En quelques mois, le bouche à oreille a vite fonctionné et le nombre de voyages mensuels effectués en porte à porte a doublé entre avril et août. Le mois d'octobre sera l'occasion de découvrir le T'MM + puisque nous proposons à ses bénéficiaires de voyager à demi-tarif.

Zoom sur...

Le T'MM +, c'est une solution conviviale pour le transport "en porte à porte" des plus de 65 ans et personnes à mobilité réduite.

Sur simple réservation téléphonique, un minibus vient vous cherchez chez vous pour vous emmener où vous voulez en Moselle et Madon.

Une bonne raison pour essayer le T'MM +

En octobre, avec le T'MM +, c'est 2 trajets pour le prix d'1 !

Habituellement, un ticket T'MM + coûte 2,50 Euros. Durant tout le mois d'octobre, vous pourrez acheter un ticket et avec celui-ci effectuer 2 trajets.

La Région Lorraine a cofinancé le lancement du T'MM

Voyage à bord du T'MM

14h39, ligne 502, arrêt Saint Blaise, Colette et Pierre, habitants de Chavigny, sont accueillis à bord du T'MM par Jacqueline, la conductrice, qui valide leurs tickets. Ils utilisent le T'MM toutes les semaines pour leurs déplacements sur le territoire Moselle et Madon. Aujourd'hui, direction Zone Pasteur à Neuves-Maisons pour aller faire quelques courses. *"Il y a vraiment une ambiance conviviale car on rencontre toujours quelqu'un avec qui on peut discuter jusqu'à son arrêt"* confie Colette. *"C'est un service très intéressant qu'il serait dommage de supprimer car nous sommes bien guidés par les conducteurs et le voyage est toujours agréable"* rajoute avec empressement Pierre son mari.

Quelques minutes plus tard, arrêt Castors, c'est au tour de Berthe et son fils Henri, habitants eux aussi de Chavigny, de monter dans le T'MM dans un grand éclat de rire car ils ont reconnu Colette et Pierre assis à l'avant du bus. *"Je voyage souvent sur les lignes du T'MM"* explique Berthe, *"les horaires me conviennent bien et les trajets sont sympas !"*. Durant le trajet nos voyageurs du T'MM parlent de choses et d'autres et Berthe raconte qu'elle se rend également Zone Pasteur pour faire ses courses.

14h56, terminus, tout le monde descend Zone Pasteur en cédant la place à deux autres dames qui se rendent à Bainville-sur-Madon. Quant à Colette, Pierre, Berthe et Henri ils reprendront le T'MM une fois leurs courses terminées. A bientôt pour d'autres aventures sur les lignes du T'MM !

Il y a forcément un arrêt du T'MM près de chez vous !

Le réseau T'MM compte près de 70 points d'arrêt sur tout le territoire. Vous repèrerez facilement les poteaux aux couleurs du T'MM, rouge et vert, ou bleus pour les arrêts communs avec les lignes du Sub Ouest (ancienne ligne 14). A l'arrêt, un certain nombre d'informations vous aident à effectuer votre déplacement. Décryptage…

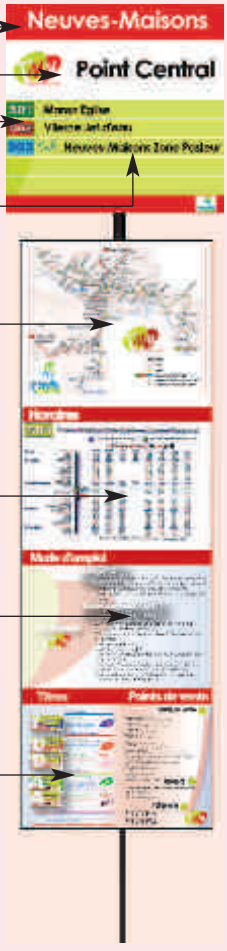

Commune dans laquelle se trouve l'arrêt

Nom de l'arrêt

Numéro de la ou des lignes qui passent à cet arrêt

Destination de la ou des lignes qui passent par cet arrêt (commune de destination et nom du terminus)

Plan du réseau

Fiches horaires de chaque ligne passant par cet arrêt donnant les horaires de passage des bus

Conseils pour l'usage de la ligne 503 à la demande

Liste des titres de transport avec leurs tarifs et liste des points de vente de tickets

Et lorsque le minibus arrive à l'arrêt…
Vous pouvez vérifier que ce minibus est bien celui que vous devez prendre grâce à l'affichage lumineux situé au-dessus du pare-brise. Il vous indique le numéro de la ligne et sa destination.

La foire aux questions

Puis-je demander au conducteur de me déposer entre deux arrêts ?

NON. L'emplacement des arrêts permet de garantir la sécurité des clients, des automobilistes, des piétons et de tous les usagers de la rue en général. Pour des raisons de sécurité, les conducteurs ne peuvent donc pas s'arrêter entre deux arrêts.

A partir de quel âge les enfants doivent payer leurs trajets ?

Les enfants de moins de 4 ans peuvent circuler gratuitement sur le réseau T'MM sans titre de transport. Au-delà, ils doivent être munis d'un ticket, qui pour eux, s'achète à tarif réduit.

Où se renseigner si l'on oublie un objet dans le bus ?

Les objets retrouvés dans les minibus du T'MM sont gardés **au Point information Moselle et Madon** (au point central de Neuves-Maisons). Vous pouvez donc y récupérer vos effets personnels aux heures habituelles d'ouverture.

Pour aller de Maron à Maizières, j'utilise la ligne 501 et la 502 lors du même trajet. Est-ce que je peux utiliser un seul ticket de bus ?

OUI. Les tickets du T'MM sont valables 1 heure à compter du premier compostage et sont utilisables sur les 3 lignes du réseau.

Je suis handicapé, je souhaite prendre le T'MM + avec mon accompagnateur, est-ce possible ?

OUI. Les accompagnateurs peuvent être transportés dans la limite des places disponibles. Comme tout bénéficiaire du T'MM +, ils doivent s'acquitter d'un ticket.

Les animaux sont-il admis à bord des bus ?

OUI. Votre compagnon à 4 pattes peut prendre le bus avec vous seulement s'il est dans un panier ou dans un sac. Il voyage gratuitement. Les chiens guides accompagnant leurs maîtres non-voyants ou les chiens d'assistance aux personnes handicapées sont les bienvenus.

Retrouvez toutes les informations pour bien voyager en Moselle et Madon dans le guide et les fiches horaires (plan du réseau, liste des points des vente, tarifs…) à la CCMM, au point information, dans les mairies, et dans tous les points de vente.

COHESION SOCIALE

Accéder à l'emploi : aujourd'hui et pour demain

Récemment agréée par le gouvernement, la Maison de l'Emploi du Pays Terres de Lorraine va favoriser le travail en commun entre les différents acteurs économiques, sociaux et de l'emploi. Dans cette perspective, le rôle et les missions du Pôle Emploi, de l'InterCCAS et de la Mission Locale, situés dans les locaux de l'ancienne gare de Neuves-Maisons, seront renforcés, avec un objectif commun : mettre en place un premier accueil unique des usagers, en partenariat avec l'ANPE, les ASSEDIC et l'AFPA.

Contacts

les 3 structures,
Pôle emploi, InterCCAS,
Mission Locale,

sont regroupées au
48 bis rue du Général Thiry
(ancienne gare)
54230 Neuves-Maisons

Pôle emploi
Sophie Le Bihan
03 83 47 02 99

Mission Locale
Sylvie Pietrzyk
03 83 47 02 99

InterCCAS
Françoise Lienard
03 83 47 63 26

Le Pôle Emploi a pour mission d'accueillir et de conseiller les habitants de la CCMM dans leurs recherches d'emploi, de formation ou d'orientation. C'est un service de proximité qui fonctionne dans le cadre d'une convention signée entre la CCMM et l'ANPE.

Il propose de nombreux services :

- Mise à disposition du public des offres d'emploi de l'ANPE par affichage papier et par ordinateur avec accès Internet et actualisation trois fois par semaine.
- Aide aux techniques de recherche d'emploi : réalisation de CV, rédaction de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche…
- Relations avec l'ANPE et l'ASSEDIC : constitution des dossiers de demande d'allocation, information sur les droits…
- Utilisation de moyens matériels : téléphone, fax, photocopieuse, borne Internet…
- Informations sur les métiers et les formations : élargissement d'un profil, réorientation…

L'InterCCAS instruit et assure l'accompagnement des bénéficiaires du RMI dans le cadre d'une insertion sociale, familiale et professionnelle qui passe aussi par les domaines du logement et de la santé. La Mission Locale est davantage axée sur l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire. Elle leur propose de nombreux services au niveau de l'emploi, de la formation, du logement et de la santé en accompagnant ces jeunes dans leurs démarches et en leur apportant des conseils en terme d'orientation.

Ces trois structures regroupées en un lieu commun permettent à chaque service de s'échanger des informations et de s'interpeller mutuellement sur des dossiers particuliers. Complémentaires, elles forment une synergie qui poursuit des objectifs communs : accompagner des personnes en difficulté et faciliter leur insertion professionnelle et sociale.

"L'intercommunalité doit avoir une fonction de catalyseur des énergies locales pour permettre de renforcer et de développer des réseaux de solidarité et d'interconnaissance afin que tous les habitants puissent prendre part à la vie collective locale." conclut François Nedey, vice-président en charge de la cohésion sociale.

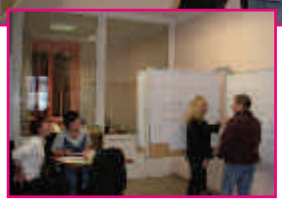

Sophie Le Bihan, responsable du Pôle Emploi, aide les demandeurs d'emploi dans leurs recherches

Des mots à l'autonomie

Un atelier de l'association lors de la journée du patrimoine de pays le 18 juin

L'association REPONSE reprend ses activités après la période des congés d'été avec les Ateliers des Mots qui fonctionnera dans les locaux du Pôle Emploi à Neuves-Maison de septembre 2006 à juin 2007 avec en fil conducteur le thème de l'alimentation décliné sous les axes : santé, budget, publicité, formation et emploi, plaisir et gastronomie, arts,… *"Des mots à la bouche !"*. L'actualité 2007 sera également prise en compte dans le cadre de l'objectif : *"favoriser l'accès aux droits et à la citoyenneté"*. Ces actions sont orientées vers les adultes, salariés ou demandeurs d'emploi, femmes au foyer, bénéficiaires du RMI. Elles ont pour objectifs de favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne, la conduite de démarches pratiques et l'implication dans la vie locale ainsi que d'améliorer la maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Contact

Association Réponse
1-2 Place d'Angleterre
Bât. Les Gélinottes
54500 Vandœuvre
Tél. : 03.83.56.92.70
e-mail : reponse2@wanadoo.fr

ENVIRONNEMENT

Rappel sur le tri sélectif

- **briques alimentaires** (lait, jus de fruit, soupe, crème)
- **cartonnettes d'emballage** (emballage de pâtes, de riz, boite à chaussure, carton imprimé ayant contenu des jouets, des appareils électroménagers…)
- **les journaux / revues / magazines** **débarrassés de leurs emballages**

- **flaconnages plastiques :**

- emballages de liquide alimentaire (eau, soda, lait)
- emballages de produit d'entretien (sol, vitre, vaisselle, lessive …)
- emballages de produit d'hygiène (savon, shampoing …)

- **les métaux :** boîtes de conserve, cannettes de soda, bouteilles de sirop, boîtes métalliques. **Pensez à les vider de leur contenu.**

L' Ecobac jaune ne doit pas contenir :

- bouteilles d'huile
- pots de crème, yaourt, barquettes de beurre
- tous emballages plastiques ayant contenu des aliments comme le jambon, la pâte à tarte, les plats préparés, les viandes, les viennoiseries…

Un nouveau service à la déchèterie

La déchèterie communautaire accepte désormais les huiles végétales, de friture principalement. Un bidon de 1 000 litres est mis à votre disposition pour le recyclage de ces huiles nocives à l'environnement.

Les graines de paysages fleurissent l'été

Près de 600 visiteurs se sont rendus sur le plateau de Brabois à Chavigny pour composer des bouquets aux couleurs et aux senteurs des cinq variétés de fleurs proposées (Souci, Zinnia, Cosmos, Lavatère et Centaurée). Une courte exposition sur la jachère présentait un historique de cette pratique culturale, les différentes jachères que l'on peut retrouver en Lorraine ainsi que les principes d'entretien. La participation de la Chambre d'agriculture a permis de donner des compléments d'information aux cueilleurs désireux d'apprendre des nouveautés vis-à-vis de la jachère et des fleurs. Les objectifs de la CCMM d'embellir l'entrée du territoire et offrir des fleurs aux habitants ont donc été atteints. N'hésitez pas à vous rendre dans cette parcelle pour vous offrir un joli bouquet ; les fleurs seront épanouies jusqu'aux premières gelées.

SERVICE PUBLIC

Des hommes et des moyens au service des habitants

Incontestablement, pendant plus d'un siècle, la commune a été l'échelon adéquat pour organiser les secours en cas de sinistre, avant de céder la place aux structures intercommunales, puis à un échelon plus pertinent : celui du département, qui organise désormais les secours aux personnes et la lutte contre l'incendie.

Petit historique du centre de secours de Neuves-Maisons

Le conseil municipal de Neuves-Maisons, dans sa délibération du 5 janvier 1900 décide la création d'un corps de sapeurs-pompiers à la suite de la parution du décret du 29 décembre 1875 relatif à la réorganisation du corps des sapeurs-pompiers. Le 31 août 1965 le district urbain de Neuves-Maisons se crée prenant à sa charge la gestion du centre de secours regroupant les pompiers volontaires du secteur. La départementalisation du personnel professionnel et volontaire aura lieu durant l'année 1999. Aujourd'hui le centre de secours de Neuves-Maisons couvre 19 communes avec un effectif de 90 sapeurs-pompiers : Bainville-sur-Madon, Chaligny, Chavigny, Flavigny, Frolois, Maizières, Maron, Marthemont, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pont-Saint-Vincent, Pulligny, Richardménil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne, Xeuilley.

En 2005, les sapeurs-pompiers de Neuves-Maisons ont réalisé 1177 interventions dont 140 interventions contre le feu et 106 suite à des accidents de la circulation. Ils ont également secouru 708 personnes.

Le rôle du SDIS 54 : prévenir, protéger, secourir et sauver, s'entraîner

Situé à Nancy, le S.D.I.S. 54 est chargé de gérer les moyens en personnel et en matériel affectés aux différents centres d'incendie et de secours du département. Il est présidé par le conseiller général Bernard Leclerc et dirigé par le Colonel Modéré, supérieur hiérarchique de tous les sapeurs-pompiers du département de Meurthe et Moselle. Le S.D.I.S. supporte le corps départemental, qui regroupe l'ensemble des sapeurs-pompiers des unités territoriales. Jean-Paul Vinchelin est administrateur en tant que conseiller général et Claude Grivel, suppléant, au titre de la communauté de communes.

La départementalisation en Meurthe-et-Moselle

En effet, la loi du 3 mai 1996 a décidé de transférer les structures majeures d'incendie et de secours d'un département (en fait les corps de sapeurs-pompiers et leurs moyens) à un organisme spécialisé à statut d'établissement public : le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Un corps départemental de sapeurs-pompiers et des corps de sapeurs-pompiers communaux ou plus rarement intercommunaux coexistent donc dans chaque département.

L'implication financière de la CCMM

Chaque année, suite à une délibération du conseil d'administration du SDIS, un arrêté départemental fixe le taux des cotisations communales au titre du contingent incendie. Cette cotisation évolue chaque année en fonction du nombre d'habitants, du potentiel fiscal du territoire et de la masse salariale des sapeurs-pompiers professionnels transférés. Ainsi pour l'exercice 2006, la communauté de communes Moselle et Madon participe au fonctionnement du SDIS à hauteur de 640 531 euros. Comme tout service public, la sécurité et la lutte contre l'incendie ont un prix !

Contacts

Centre de secours de Neuves-Maisons
Rue Nicolas Cugnot
54230 Neuves-Maisons
Tél. : 03 83 47 32 21
Fax : 03 83 47 80 58
Chef de centre :
Major Agostinho Goncalves

D.D.S.I.S.
27 rue du Cardinal Mathieu
CS 14305
54043 NANCY Cedex
Tél. : 03.83.41.18.00
Fax : 03.83.41.18.59

Source : site Internet SDIS 54
www.sdis54.fr

Le Festival des 3 singes tout en photos

Une rétrospective en images du Festival des 3 singes, qui s'est déroulé du 5 au 8 juillet au centre culturel Jean L'Hôte à Neuves-Maisons…

Extérieur : espace de détente et d'expression, la pelouse du centre culturel accueillait les réalisations des ateliers d'écriture (lycée de Pont-Saint-Vincent, et Collège Callot) la projection du film Monkey Buddha de l'atelier vidéo de Chaligny, le théâtre d'improvisation et les rencontres entre les jeunes et les artistes.

Public : jeunes et moins jeunes, le public était au rendez-vous : théâtre, concerts.

Animateurs : le festival se met en place dans la bonne humeur, pause casse-croûte pour les jeunes bénévoles et les animateurs.

Atelier vidéo : 5 jeunes de Neuves-Maisons et 2 animateurs de la MJC Lorraine ont filmé la préparation et le déroulement du festival au cours d'un atelier vidéo. Le film sera présenté en octobre lors d'une après-midi rétrospective.

Bénévoles : à peine en vacances, une partie de l'équipe des bénévoles assiste avec attention à la dernière réunion afin que tout le monde soit prêt pour le coup d'envoi du festival.

Entrée : 3 ateliers graff encadrés par Jérémy Carreau ont permis d'aménager le hall du centre Jean L'Hôte en salle d'exposition : totems, fresques et moulins réalisés par les jeunes à Chavigny, Messein et Richardménil. Le centre Jean-L'Hôte a également été relooké pour l'occasion.

Graffeur : Réalisation d'une fresque de 15 mètres de long, illustrant les 3 singes. Les grapheurs Thomas, et Cédric du collectif "Graff Rural" ont fait partager leur talent aux spectateurs durant le festival.

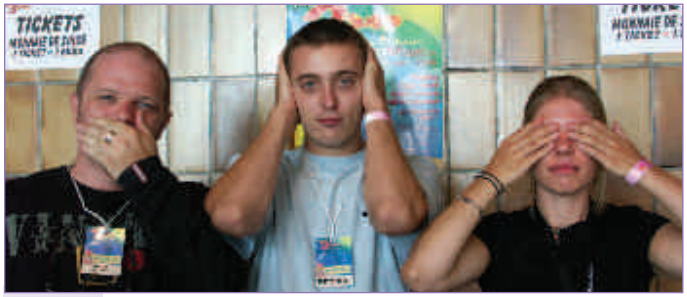

3 Singes : "je ne vois rien, je n'entends rien, je ne dis rien", les animateurs illustrent avec humour la thématique du festival.

Théâtre : improvisation, participation du public, humour et musique, le collectif Crache-Texte en pleine action !

Pause : le groupe Pause, avec Guizmo de Tryo, tête d'affiche du festival sur la scène où se sont succédés pas moins de 13 spectacles sur 4 jours, dont la pièce écrite et montée par les jeunes de l'atelier théâtre de Messein.

Sourires : avec de tels sourires, pas de doute, le festival leur plaît !

A noter

Une rétrospective du festival sera organisée le 7 octobre prochain *(lieu et heure non définies au moment de l'impression)*. Le film du festival et de ses ateliers, réalisé par les jeunes, sera projeté pour l'occasion.

Plus d'infos

Regarts
Maxime Lehembre
06 88 76 81 66
03 83 47 03 37

Mail : regarts@cegetel.net
www.associationregarts.free.fr

Rendez-vous en Moselle et Madon

Culture

- **1er octobre de 8h à 19h** fête de la peinture et du patrimoine, concours de peinture rapide - Neuves-Maisons
- **du 28 octobre au 1er novembre de 14h à 18h** exposition "Art et création", centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons
- **25 novembre à 21h** concert de la Sainte Cécile de l'harmonie municipale de Chaligny - salle polyvalente de Chaligny
- **15 décembre à 20h30** concert de Noël - centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons

Fête de la science

- **8 octobre de 14h à 17h** visite des galeries de la mine du Val de Fer - Neuves-Maisons
- **10 octobre 20h30** spectacle - centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons
- **11 octobre :** conférence sur les évolutions techniques des bas et hauts fourneaux et conséquences sur l'environnement - centre culturel Jean L'Hôte de Neuves-Maisons

Défilés de Saint Nicolas

- **9 décembre** à Chaligny (18h), Pont-Saint-Vincent et Richardménil
- **10 décembre** à Neuves-Maisons et feux d'artifice

Bourses et ventes

- **14 octobre de 14h à 17h :** bourse aux plantes - salle du plan d'eau de Messein
- **25 novembre de 14h à 17h :** bourse aux jouets au profit de l'UNICEF - foyer mille clubs de Messein
- **26 novembre de 10h à 18h :** marché de Noël et bourse aux jouets - marché couvert de Neuves-Maisons
- **9 et 10 décembre de 10h à 18h :** marché de Noël - salle polyvalente de Chaligny

Sport

- **15 octobre à partir de 10h :** foulée du Vigneron - courses pédestres aux étangs de Messein : rendez-vous salle de l'Acquêt d'eau. Première étape du trophée "Sport-Loisirs"

Don du sang

- **9 octobre de 16h à 19h30** - salle des fêtes de Bainville-sur-Madon
- **10 novembre de 16h à 19h30** - salle des sports de Maizières (camion don du sang)
- **22 décembre de 9h à 12h** - camion don du sang face à la brasserie de Messein

Animations des bibliothèques en réseau

BB lecteurs : le mode d'emploi

Posologie
Une fois par mois à la bibliothèque de Messein. En cas d'empêchement pour une séance, pas de culpabilité ! Vous trouverez des livres spécialement dédiés aux 0-3 ans dans les 6 bibliothèques du réseau, afin d'attendre la prochaine séance.

Indications
A utiliser avec tous les enfants de 12 à 36 mois. Pour les 4-10 ans utiliser les séances Heure du Conte, 1 fois par mois dans les bibliothèques de Neuves-Maisons, Richardménil et Viterne.

Effets positifs sur les enfants
- Eveille la curiosité
- Stimule l'écoute et l'imaginaire
- Suscite l'envie de découvrir encore plus d'histoires
- Favorise la rencontre du livre et de l'enfant
- Familiarise l'enfant à la fréquentation de la bibliothèque

Contre-indications
Aucune

Début du traitement
Début octobre 2006

En cas d'oubli
- Courir dans toutes les bibliothèques du réseau
- Contacter la bibliothèque de Neuves-Maisons au 03 83 47 71 77 qui vous prodiguera les renseignements nécessaires et indispensables
- Téléphoner au point information au 03 83 47 84 11
- Vous connecter sur le site Internet de la CCMM : **www.cc-mosellemadon.fr**

Important
Le programme sera disponible à partir de fin septembre.

Rentrée en bref à la bibliothèque de Maron

Les bibliothécaires proposeront une séance de présentation des "coups de cœurs" en littérature de jeunesse à tous les enseignants de la CCMM.

Une exposition des photos de Nicoletta Humbert (photographe nancéienne) aura lieu à l'occasion de l'animation "lire en fête".

Plus de renseignements dans le réseau des bibliothèques et sur le site Internet de la CCMM.

Moselle et Madon **est édité par la communauté de communes Moselle et Madon**
Directeur de la publication : Claude Grivel • Rédacteur en chef : Filipe Pinho • Coordination du magazine : Bérengère Renaud • Ont participé à ce magazine : Alexandre Alardain, Hélène Attenont, Sylvain Aubert, Marie Brichet, Dominique Kinderstuth, Aurélie Hamann, Sophie Le Bihan, Maxime Lehembre, Catherine Morise, Isabelle Randazzo, Eulalie Villaume, Major Agostinho Goncalves • Crédit photo : CCMM, Est Ingénierie, Regarts, SDIS 54 • Conception & réalisation : anagram - Vandœuvre-lès-Nancy • Imprimeur : Digit'Offset - Marly • ISSN 1636-2446